

Réunion du Bureau du CFCOT

11 décembre 2017 2017 – 9h

56 rue, Boissonade - 75014 Paris

Présents : P. Adam, P. Bizot, P. Boisrenoult, J. Brilhault, D. Chauveaux, B. De Billy, MO. Gauci, O. Gille, F. Gouin, P. Jouffroy, P. Journeau, F. Loubignac, P. Mansat, C. Nérot, A. Poichotte, S. Rigal, J. Tabutin, H. Thomazeau, P. Thoreux.

Excusés : E. Baulot, JC. Bel, A. Blamoutier, C. Bronfen, YP. Charles, F. Cueff, G. Curvale, F. Fitoussi, L. Galois, C. Garreau de Loubresse, C. Glorion, G. Herzberg, C. Hulet, JF. Kempf, P. Liverneaux, G. Marcillaud, E. Masméjean, AC. Masquelet, P. Métais, H. Migaud, N. Passuti, M. Rongières, JL. Rouvillain, JP. Vigroux.

Absents : H. Mathevon, S. Terver, R. Vialle.

Table des matières

1. Mot du Président (H. Thomazeau).....	1
2. Validation CR d'octobre (P. Journeau).....	4
3. Courriers reçus (P. Journeau, H. Thomazeau).....	4
4. Validation définitive RI (P. Journeau).....	4
5. Devis films anatomiques (H. Thomazeau, A-C Masquelet).....	4
6. Tutorat de l'interne (M-O. Gauci).....	5
7. Recensement des MF dans le privé (P. Métais, F. Cueff, H. Thomazeau,).....	5
8. Politique européenne : Interim-exam, et candidats EBOT-exam (H. Thomazeau, D. Chauveau, T. Odent et L. 5	
9. Plateforme : le point, relance phase 1, démarrage phase 2 (H. Thomazeau, MO. Gauci, A. Poichotte).....	5
9 bis : Une partie du log book est à intégrer. Mais la difficulté est la définition des actes, et également du nombre 6	
10. Examen collège juin 2018 (président, membres du jury et affiche d'appel à candidatures) (P. Journeau) ..	6
11. Rapport des cours de la SFHG (J. Tabutin)	6
12. Le point Financier (H. Thomazeau, G. Marcillaud).....	6
13. Questions diverses	6

1. Mot du Président (H. Thomazeau)

- En préambule, car ce point de dernière minute ne figurait pas à l'ordre du jour, H. Thomazeau présente la demande de la SOFCOT pour que Gérard Bollini devienne le correspondant du CNP-SOFCOT et en même temps celui du CFCOT à l'ODPC.

Cette démarche coïncide avec le départ du Bureau du Collège de Cécile Nérot qui était jusqu'à présent la représentante CFCOT à l'ODPC-COT.

G. Bollini ne peut plus faire partie des instances décisionnelles d'Orthorisiq en raison de son arrêt d'activité professionnelle et ne peut plus donc être statutairement membre de l'ODPC-COT.

Le souhait de la SOFCOT est que G. Bollini puisse poursuivre son activité au sein de l'ODPC-COT, car il en connaît parfaitement les dossiers, ce qui permettrait un tuilage avec d'autres membres.

La solution évoquée par la SOFCOT serait qu'il soit le représentant es qualité du CFCOT à l'ODPC-COT.

Un vote est fait à main levée pour voir si l'un des membres présents au CA souhaitait prendre cette responsabilité. En absence de volontaire, et sans opposition du bureau, G. Bollini est désigné représentant du CFCOT à l'ODPC et un courrier lui sera adressé dans ce sens avec copie à Franck Fitoussi.

G Bollini sera sollicité pour venir faire un rapport annuel au Collège comme membre invité (Bureau de 18 juin).

- H. Thomazeau excuse les membres nouvellement élus et absents lors de cette première réunion du nouveau Bureau, leur agenda ne leur permettant pas d'être présents, car les dates des bureaux avaient été choisies préalablement à leur élection.

Il procède ensuite à la présentation des nouveaux élus : C. Garreau de Loubresse, Philippe Liverneaux, et Michel Rongières dans le groupe des universitaires, Pomme Jouffroy et Corinne Bronfen pour le groupe des hospitaliers non universitaires, Florian Cueff et Pierre Métais pour les libéraux.

La nouvelle composition complète du Bureau à compter de décembre 2017 est la suivante:

Pr	Hervé	Thomazeau	Président - PUPH
Pr	Pierre	Journeau	Secrétaire Général - PUPH
Dr	Gilles	Marcillaud	Trésorier - Libéral
Membres ES-qualité			
Pr	Patricia	Thoreux	s.section CNU
Pr	Jean-François	Kempf	Président SOFCOT
Pr	Benoit	De Billy	représentant Collège de Chirurgie infantile (CNHUCP)
Dr	Marc-Olivier	Gauci	Représentant du Collège des Jeunes Orthopédistes (CJO)
Membres élus			
Pr	Philippe	Adam	PUPH
Dr	Philippe	Boisrenoult	PH
Dr	Corinne	Bronfen	PH pédiatre
Dr	Florian	Cueff	Libéral
Pr	Christian	Garreau de Loubresse	PUPH
Dr	Pomme	Jouffroy	PH
Pr	Philippe	Liverneaux	PUPH
Dr	François	Loubignac	PH
Dr	Pierre	Mansat	PUPH
Pr	Alain Charles	Masquelet	PUPH
Dr	Pierre	Métais	Libéral
Pr	Norbert	Passuti	PUPH
Pr	Michel	Rongières	PUPH
Dr	Jean-Paul	Vigroux	Libéral
Membres à titre consultatif			
Pr	Henri	Migaud	coordonnateur Haut de France
Pr	Christophe	Hulet	coordonnateur Normandie
Pr	Hervé	Thomazeau	coordonnateur Bretagne
Pr	François	Gouin	coordonnateur Pays de Loire + coordonnateur national DES
Pr	Jean	Brilhault	coordonnateur Centre Val de Loire
Pr	Olivier	Gilles	coordonnateur Nouvel Aquitaine
Pr	Pierre	Mansat	coordonnateur Occitanie
Pr	Georges	Curvale	coordonnateur PACA

Pr	Guillaume	Herzberg	coordonnateur Auvergne Rhône Alpes
Pr	Emmanuel	Baulot	coordonnateur Bourgogne Franche Comté
Pr	Yann Philippe	Charles	coordonnateur Grand Est
Pr	Pascal	Bizot	coordonnateur Paris
Pr	Jean-Louis	JL Rouvillain	coordonnateur Antille Guyane
Pr	Sylvain	Rigal	Service de Santé des Armées
Invités			
Pr	Philippe	Massin	OTSR
Pr	Jean	Brilhault	Responsable Cours
Pr	Franck	Fitoussi	Secrétaire Général SOFCOT
Pr	Emmanuel	Masmejean	OTSF
Dr	Antoine	Poichotte	Site internet
Dr	Jacques	Tabutin	Représentant de la Commission de Première Instance
Pr	Sylvain	Terver	Francophonie
Dr	Raphaël	Vialle	Centre de Documentation de la SOFCOT
Pr	Dominique	Chauveaux	ancien Président

- Un bilan des deux premières années de mandat du Président est présenté :

Tout d'abord les remerciements appuyés à Pierre Mansat pour la coordination du livre du 2^e cycle, qui est maintenant paru.

Sur proposition de Pierre Mansat, la décision est acceptée pour que les droits d'auteur de l'ouvrage soient versés au CFCOT.

La R3C est lancée, et la phase socle a beaucoup progressé. Il faut maintenant trouver un nouveau souffle pour accompagner cette phase et structurer la phase d'approfondissement.

La réunion du 15 Janvier 2018 sera en grande partie consacrée à cette 2^e étape.

A l'initiative de Pomme Jouffroy, une discussion s'instaure sur la nécessité d'une cartographie des centres agréés DESC et DES afin de faciliter les échanges inter établissements publics et donc la mobilité des internes.

P Jouffroy fait remarquer qu'il n'y a pas de lisibilité des « lieux hospitaliers de stage » (dénomination légale des terrains de stages) ce qui peut compromettre le choix des internes vers certains services, par méconnaissance de leur existence. Cependant, cela vaut plus pour Paris que pour les CHU de Province, dont les internes connaissent bien les répartitions de lieux de stage puisque membres actifs des commissions de subdivisions ARS/Doyens. Il est du ressort du CFCOT de faire un recensement national de ces lieux hospitaliers de stage ayant l'agrément selon les critères de l'arrêté du 21 avril 2017 portant maquette selon les niveaux 1, 2 et 3 de la R3C.

Cette cartographie est évolutive d'année en année selon les résultats des commissions ARS/Doyens/DES qui peuvent ajouter ou retrancher des lieux de stage. (Art. R. 632-30.-I.Nov 2016 « La liste des lieux de stage agréés et des praticiens agréés-maîtres de stage des universités est arrêtée dans chaque subdivision par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé après avis de la commission de subdivision qui formule ses propositions dans sa formation réunie en vue de l'agrément. »

P. Jouffroy va donc faire ce travail de recensement des lieux hospitaliers publics de stage au nom du CA du CFCOT et auprès des 26 coordonnateurs locaux du DES.

Le CJO signale que cette problématique est leur thème de l'année, et dans cette perspective, MO. Gauci va interpeller le Bureau du CJO pour qu'un membre puisse aider P. Jouffroy dans cette tâche : vérification des 2 membres formateurs, visites sur site...

Le décret du 25 Novembre 2016 instaure la mise en place de commissions locales des DES.

Un état des lieux des commissions pédagogiques de la spécialité sur les régions est nécessaire.

François Gouin, coordonnateur national des coordonnateurs DES, va rappeler à tous la composition de cette commission et lancer une enquête nationale pour connaître le pourcentage de commissions déjà constituées, et s'étant déjà réunies ou ayant un calendrier prévu de réunions.

Il présentera les résultats de ce premier sondage lors du prochain Bureau de janvier en fonction des réponses reçues.

2. Validation CR d'octobre (P. Journeau)

J. Tabutin suggère un changement de la phrase « Le Président et le Bureau procèdent » en « Le Président et le Bureau observent » dans le point 1.

Aucune autre remarque n'est formulée et le CR du Bureau d'octobre est validé.

3. Courriers reçus (P. Journeau, H. Thomazeau)

Deux courriers ont été reçus, et concernent tous deux l'organisation des cours du Collège, pouvant s'intégrer dans le programme de simulation du « savoir-faire ».

- Le premier est une proposition de l'équipe du « cours OTC de Strasbourg » de participer au cours de Tours, ou de faire un cours sur l'enclouage (P. Bonnevalle)

- Le deuxième est une proposition émanant de JC. Bel et L. Galois, respectivement Président et vice-Président de « l'AO trauma France » d'intégrer ces cours AO dans le programme de simulation DES ou DESC.

Ces cours sont une excellente solution à la condition que le Collège soit le responsable du contenu, et en fournissant une partie des enseignants.

J. Brillhault considère que le cours de base AO est à prendre en l'état en raison de sa qualité.

En revanche pour les cours avancés, il faut rester vigilant et faire des propositions de contenu.

D'un point de vue plus général, ces propositions conduisent à une réflexion plus large sur l'organisation de la simulation du savoir-faire pratique, l'un des 5 chantiers du CFCOT.

Elle doit s'intégrer dans celle plus large du « groupe de réflexion de la formation en chirurgie » né de la réunion des Collèges de chirurgie et dont le pilotage et le financement de la simulation sont l'un des axes de travail (prochaine réunion le 26 Janvier 2018)

Un principe général pourrait être :

1) une organisation locale pour le niveau 1 (phase socle) dans les laboratoires ou écoles de chirurgie des 26 UFR

2) une organisation régionale (1 à 4 UFR) voire supra-régionale pour les niveaux 2 (approfondissement) et 3

(consolidation) nécessitant des moyens logistiques plus importants avec DMI et pouvant ne concerner qu'un nombre plus limité d'étudiants. La réflexion doit porter sur l'intégration dans ce schéma des cours classiques tel que le cours de Tours (niveau 2) ou ceux des sociétés partenaires et associées (SFA, SFHG, SOFEC..), ainsi que les propositions faites par l'OTC et l'AO.

Dans cette perspective, une réunion va être organisée entre le CFCOT (commission simulation piloté par P. Adam) et les représentants médicaux (JC. Bel pour l'AO, P. Bonnevalle pour l'OTC) et industriels pour les laboratoires n'ayant pas de comité pédagogique (Stryker par exemple).

Un courrier sera donc fait par P. Adam dans ce sens à JC. Bel et à P. Bonnevalle.

En filigrane se pose le problème du financement de ces formations ou du soutien financier de ces laboratoires au fonctionnement du CFCOT.

Il faut garder en mémoire la nécessité de faire cohabiter l'enseignement de l'AO et les règles législatives françaises de la R3C lors de ces échanges.

Pour aider P. Adam dans cette tâche, H. Thomazeau, P. Journeau, S. Rigal, P. Jouffroy, et F. Loubignac seront présents.

Cette réunion devrait se tenir soit après l'un des bureaux soit à l'occasion d'une date particulière étant donné les enjeux.

4. Validation définitive RI (P. Journeau)

Le RI dans sa dernière version qui a été diffusée en amont de la présente réunion du Bureau est définitivement validé, moyennant quelques corrections de fautes de plume.

Le Bureau ne retient pas les modifications souhaitées par J-L Rouvillain.

5. Devis films anatomiques (H. Thomazeau, A-C Masquelet)

Le devis de FMC a été reçu et est de l'ordre de 3500 euros avec les deux caméras, permettant ainsi une bien meilleure qualité de film.

Le Bureau accepte et valide ce projet, qui s'intègre complètement dans l'utilisation des nouveaux outils numériques.

De plus, ces films pourront être intégrés sur la PND, enrichissant ainsi le contenu de celle-ci.

A-C Masquelet a RV fin décembre à l'école de chirurgie du Fer à Moulin pour réaliser les deux films (membre supérieur et membre inférieur).

Une remarque est faite par O. Gilles sur la possibilité de faire la même chose pour le rachis.

Cela pourrait s'envisager pour la phase d'approfondissement, voire pour certaines voies d'abord très spécifiques, la phase de consolidation.

6. Tutorat de l'interne (M-O. Gauci)

La validation finale du DES relève du Doyen sur proposition du coordonnateur local, et le logbook est l'un des instruments qui permet le suivi de l'interne, à la fois par le coordonnateur local, mais aussi régional.

Il est nécessaire de guider l'interne dans sa progression, pour lui prodiguer des conseils, et éviter une insuffisance de formation dans un domaine.

Deux propositions sont présentées pour mettre en place un programme de ce suivi:

- Un stage=un tuteur ou « accompagnant de stage » : celui-ci est désigné parmi tous les membres formateurs du Collège liés à l'UFR d'inscription de l'interne, praticiens universitaires titulaires ou non titulaires (assistants CCA).
- Le coordonnateur local serait tuteur « référent » et aiderait à la désignation du tuteur ou accompagnant de stage.

A ce stade, le Collège est en avance sur ce tutorat, grâce au statut de membre formateur du Collège.

Toutefois il est pour l'instant impossible d'inscrire sur la plateforme un praticien non universitaire, alors même que celui-ci est formateur du Collège donc de la Spécialité.

D'autre part, pour qu'un lieu de stage soit agréé, il doit comporter au minimum deux membres formateurs.

Ainsi, il est impératif d'officialiser ce tutorat par une transmission auprès de la faculté de tous les accompagnants, en vue d'une inscription sur la plateforme. Par ailleurs, pour les universitaires, il faut tenter de valoriser cette fonction auprès du CNU (intégration dans les points SIAPS ?).

M-O Gauci va envoyer le diaporama qu'il a présenté aux membres du Bureau pour faire les corrections et finaliser cette proposition de tutorat.

7. Recensement des MF dans le privé (P. Métais, F. Cueff, H. Thomazeau,)

Un recensement des membres formateurs du Collège en exercice libéral et en ESPIC va être fait, en incluant l'agrément de sur-spécialité (main, arthroscopie, rachis...), ainsi que l'agrément d'une autre société savante (ex : SFA, SFCM...). Cette liste sera complémentaire de la cartographie des lieux de « stages hospitaliers privés » qui doit être complémentaire de celle de P. Jouffroy.

P. Métais et F. Cueff, en collaboration avec Myriam se chargeront de cette mission.

Une lettre du Président et du Secrétaire général va leur être adressée dans ce sens avec production du résultat pour le Bureau du 19 mars 2018

8. Politique européenne : Interim-exam, et candidats EBOT-exam (H. Thomazeau, D. Chauveau, T. Odent et L. Dagneaux)

D. Chauveaux fait une présentation générale de l'UEMS, et de l'EBOT.

Le projet principal est d'aligner le contrôle des connaissances national du DES, sur le modèle de l'EBOT.

L'objectif jugé raisonnable pour l'année 2018 est l'inscription des 26 UFR à l'interim-exam (44 internes français pour 2017, issu de 14 UFR). Thierry Odent et Louis Dagneaux vont transmettre un mode d'emploi de cet interim exam aux 13 coordonnateurs régionaux et 26 coordonnateurs locaux du DES

Il existe également un besoin d'examineurs EBOT, et D. Chauveaux en rappelle les règles pour le devenir, et souhaite ardemment qu'il y ait des candidatures françaises...

Une politique d'incitation à passer l'EBOT exam est poursuivie, UFR par UFR. Elle se heurte au coût direct d'inscription (plusieurs centaines d'euros), à la nécessité de 2 déplacements (MCQ en juin, et oral en Octobre) et à la barrière linguistique. Les Prs J. Mineiro, et E. Barrera seront présents à la réunion 2018 du CNU en juin pour sensibiliser les PU, dont les coordonnateurs, à l'évolution vers cette docimologie spécifique.

9. Plateforme : le point, relance phase 1, démarrage phase 2 (H. Thomazeau, MO. Gauci, A. Poichotte)

L'état des lieux actuel est de 272 inscrits sur la PND (internes et tuteurs, mais sans avoir la distinction entre les deux catégories)

140 topos sur 344 pour la phase socle sont actuellement accessibles. 167 au total ont été reçus et 27 restent à corriger et à rentrer par A. Poichotte, dont il faut de nouveau souligner l'énorme travail, et la ténacité dont il fait preuve dans les échanges avec les responsables de la plateforme, pour faire avancer les choses.

9 bis : Une partie du log book est à intégrer. Mais la difficulté est la définition des actes, et également du nombre d'acte à effectuer.

J. Brillhault signale que ce travail a été fait en 2008 au sein du Collège avec production d'un livret, et on peut s'aider de ce document pour le finaliser.

P. Boisrenoult continue avec le groupe pour faire cette liste des actes au plus vite, car les internes R3C sont maintenant « en route » et ont besoin rapidement de ces outils.

Celui-ci devra être présenté dans sa forme « opérationnelle » pour le bureau du mois de Janvier : il s'agit de la priorité absolue du CA du Collège.

10. Examen collège juin 2018 (président, membres du jury et affiche d'appel à candidatures) (P. Journeau)

Christian Garreau de Loubresse sera le président du Jury 2018 et il reste à constituer le jury, ainsi que d'arrêter la date définitive en juin.

H. Thomazeau et P. Journeau vont colliger les anciens membres de jury pour éviter les sollicitations itératives des membres et vont proposer une liste à C. Garreau de Loubresse.

Il est rappelé les règles ainsi que les dates limites d'inscription à l'examen du Collège. L'affiche d'appel à candidature a été rédigée, tenant compte des nouvelles modalités décrites dans le règlement intérieur, et A. Poichotte se charge de la mettre dès à présent sur le site du Collège.

11. Rapport des cours de la SFHG (J. Tabutin)

Les points communs de ces cours sont les suivants : 35 auditeurs, 10 orateurs, avec un document de référence donné à chaque participant. En revanche le support ppt du cours n'est pas donné.

Le nombre croissant des internes rend difficile le maintien du cours dans les locaux de la SOFCOT, de même que le financement, qui devient difficile à obtenir.

J. Tabutin demande que l'on puisse établir un calendrier des cours proposés sous l'égide du Collège, pour avoir une vue d'ensemble de l'offre des cours, avec la cible des auditeurs potentiels. Cette demande est parfaitement légitime, et s'intègre dans la réflexion à mener décrite au point 3.

12. Le point Financier (H. Thomazeau, G. Marcillaud)

Les finances du Collège ne sont pas au mieux, et la recherche de financement est toujours en cours sous l'impulsion de G. Marcillaud). Le Collège a 2 paiements de retard pour le CNA de Strasbourg. Hervé Thomazeau va interroger le Directoire pour obtenir le financement par celui-ci.

13. Questions diverses

Le bureau félicite Myriam pour la naissance de sa fille et la remercie pour tout le travail effectué.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h55.

Prochaines réunion du CFCOT
15 janvier, 19 mars, 18 juin, 1^{er} octobre, 10 décembre 2018 de 9h à 12h30